

Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la municipalité de Saint-André



Province de Québec  
Municipalité de Saint-André  
MRC de Kamouraska

**Le 5 janvier 2021**

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 5 janvier 2021, de 19 h 20 à 19h23 par voie de visioconférence.

Les membres du conseil étant tous présents, il est résolu à l'unanimité de renoncer à l'avis de convocation.

Sont présents :

Monsieur	Gervais Darisse, maire
Madame	Suzanne Bossé, conseillère
Monsieur	Alain Parent, conseiller
Monsieur	Benoit St-Jean, conseiller
Monsieur	Guy Lapointe, conseiller
Madame	Ghislaine Chamberland, conseillère
Madame	Josianne Sirois, conseillère

Assistent également à la séance, par voie de visioconférence : Mme Nathalie Blais, directrice générale et secrétaire-trésorière.

***Avis de motion et présentation du projet de règlement 234 décrétant l'imposition des taxes, compensations 2021. Ce règlement modifie le 225***

277

AVIS DE MOTION

CONSIDÉRANT que le projet de règlement a été présenté;

EN CONSÉQUENCE, un avis de motion est, par les présents, donné par M. Benoit St-Jean, qu'à une séance subséquente du Conseil municipal, le règlement no 234 décrétant l'imposition des taxes, compensations sera présenté pour approbation.

Un projet de règlement est disponible.

**1. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu que la séance soit levée à 19h23.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

**Note :**

« Je, Gervais Darisse, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

\_\_\_\_\_  
Maire